

L'ADVERSAIRE D'EMMANUEL CARRÈRE : DU STORYTELLING JOURNALISTIQUE AU RÉCIT LITTÉRAIRE

Dans son ouvrage intitulé *Storytelling. La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*¹, Christian Salmon évoque un clip intitulé « Ashley's Story », réalisé aux États-Unis à l'occasion de la campagne présidentielle américaine de 2004. Une jeune fille ayant perdu sa mère lors de l'attentat du 11 septembre se voit soudainement libérée du poids de son chagrin grâce à un geste de George W. Bush qui, lors d'un meeting, la serre contre son cœur et la rassure en lui disant : « Je sais que c'est dur. Est-ce que tu vas bien ? ». À la fin du clip, le père de la jeune fille déclare sur un ton solennel et plein d'émotion contenue : « Ce que j'ai vu ce jour-là c'est ce que je veux voir dans le cœur et dans l'âme d'un homme qui occupe les plus hautes fonctions dans notre pays ». Diffusé plus de trente mille fois sur les chaînes locales des neufs états dits « flottants » où l'issue de l'affrontement entre démocrates et républicains était incertaine, ce clip aurait changé le cours de la campagne présidentielle, et ce selon des observateurs des deux camps.

Le clip ne dure que soixante secondes mais il est d'une efficacité redoutable : ce récit « d'une rencontre mémorable suivie d'une guérison miraculeuse² » de la jeune fille par les paroles apaisantes d'un candidat-thaumaturge a convaincu, écrit Salmon, beaucoup de personnes de voter pour Bush. Il a fait croire à des Américains traumatisés par l'attentat du 11 septembre que Bush serait capable de les protéger contre une nouvelle agression. Dans cet exemple, Salmon met en relief de façon très convaincante la façon dont une anecdote particulièrement bien choisie et bien scénarisée est capable de modifier le comportement des votants. Ce type de storytelling serait un dispositif éminemment immersif capable de capter l'attention du spectateur dans le but de le manipuler. Largement répandu dans la communication managériale et politique, le storytelling consiste à raconter des histoires pour que nous autres, consommateurs et citoyens, modelions nos comportements sur des croyances habilement instillées par des « récits ».

Les effets induits par le storytelling selon Christian Salmon rappellent fortement ceux — éminemment trompeurs — provoqués par les fictions mimétiques selon Platon :

Les meilleurs d'entre nous, n'est-ce pas, quand nous entendons Homère, ou un quelconque des fabricants de tragédies, imiter un des héros qui est plongé dans la souffrance et qui, au milieu de ses gémissements développe une longue tirade, ou encore quand nous voyons ces héros chanter tout en se frappant la poitrine, tu sais que nous y prenons du plaisir, que nous les suivons en nous abandonnant, en souffrant avec eux³ [...].

Le plaisir que l'imitation de la souffrance procure au spectateur ou au lecteur est condamnable car son mode d'action procède par contagion affective — on s'associe aux émotions du héros endeuillé — et non par persuasion rationnelle comme dans la démarche dialectique. La *mimèsis* est répréhensible à cause de son déficit cognitif : elle ne résulte pas d'une connaissance ni ne produit de connaissance. L'argumentation platonicienne repose sur l'idée que le mode opératoire de la *mimèsis* renvoie à une sorte de stade pré-rationnel opposé à la maîtrise rationnelle du monde. La conséquence de cette puissance magique déployée par la

1 Christian Salmon : *Storytelling. La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte, 2007.

2 *Ibid.*, p. 116.

3 Platon, *La République*, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 1993, Livre X, 605c, p. 511.

fiction est connue : le comportement réel de celui qui s'en repaît risque d'être contaminé par les comportements imités.

[il faut] éviter que la pratique de l'imitation ne leur donne du goût pour la chose réelle. Ne te rends-tu pas compte que les imitations, si on les accomplit continûment dès sa jeunesse, se transforment en façons d'être et en nature, à la fois dans le corps, dans les intonations de la voix, et dans la disposition d'esprit⁴ ?

« Ashley's story » est sans commune mesure avec la fable tragique mais ce récit mettant en scène la souffrance et la guérison d'une jeune fille requiert, comme celui des tourments des héros, une forte adhésion émotionnelle. Comme la *mimèsis* d'actions, le clip de campagne de Bush anesthésie la raison du spectateur et modélise son comportement de votant sur la base d'une réaction affective.

La réaction de Christian Salmon face à cette tendance de notre époque à « raconter des histoires pour formater les esprits » n'est, bien entendu, pas aussi radicale que celle de Platon : loin de rejeter le récit dans son ensemble, Salmon oppose au storytelling le récit littéraire conçu comme ayant une « fonction politique » capable de neutraliser la « fonction fabulatrice et manipulatrice » du storytelling. La « contre-narration » moderne destinée à contrer l'hypermobilisation narrative du storytelling doit prendre pour modèle les récits de Kafka, de Beckett ou Joyce⁵. Or, c'est précisément à cet endroit que l'argumentation de Salmon glisse, nous semble-t-il, vers autre chose que la simple condamnation de certains usages contemporains — et manipulateurs — du récit. En choisissant comme figure tutélaire de la contre-narration une littérature moderniste née du refus des formes mimétiques incarnées au premier chef par le roman réaliste du XIX^e siècle, Salmon ne se limite pas à opposer le storytelling à la littérature : il oppose le storytelling à une littérature qui s'intéresse à la forme, une littérature foncièrement méfiante à l'égard des stratégies d'immersion mises en œuvre par le roman dit réaliste. N'est-ce pas, implicitement, une façon de ranger le récit à visée « immersive » du côté d'une idéologie qui serait, sinon manipulatrice, du moins foncièrement conformiste ? La polémique anti-mimétique et anti-réaliste caractéristique des avant-gardes n'est pas un combat d'arrière-garde si on en croit les déclarations de Philippe Forest dans son récent ouvrage sur le roman :

Le réalisme pour André Breton, et [...] je vois mal comment on ne pourrait pas lui donner raison : discours de servitude traversant les siècles (de Saint Thomas à Anatole France en passant par le tout-venant de la production littéraire), enveloppe de mensonge étouffant ce qu'il y a de proprement humain dans notre condition, longue parole aveugle ne nous renvoyant rien d'autre qu'une image étroite et fautive de nos vies⁶.

La cible explicite de l'essai de Forest n'est autre que « le néo-naturalisme » tel qu'il domine dans les formes hégémoniques du roman commercial, c'est-à-dire une forme élaborée de storytelling. Mais faut-il considérer que tout récit de facture « réaliste » — encore faudrait-il s'entendre sur la signification de ce mot aujourd'hui — et commerciale est nécessairement condamné à produire un « leurre », une « contrefaçon construite de notre vie⁷ » ?

Les pages qui suivent voudraient montrer que la fonction de mise à distance critique que Salmon attribue aux contre-narrations, et qui constitue à ses yeux un critère fondamental de littéarité, se rencontre aussi bien dans des textes postmodernes que dans des récits à visée

4 *Ibid.*, Livre III, 395c, p. 162.

5 Voir sur ce point Christian Salmon, *Tombeau de la fiction*, Paris, Denoël, 1999.

6 Philippe Forest, *Le Roman, le Réel. Et autres essais*, Nantes, Éditions Cécile Defaut, 2007, p. 30.

7 *Ibid.*, p. 33.

« néo-réaliste » et immersive. Si le storytelling est très certainement le signe d'une résurgence de la « pulsion fabulatrice », résurgence qui se manifeste, depuis quelques années, non seulement dans les domaines du marketing et de la politique mais aussi dans celui des sciences sociales⁸, cette « pulsion fabulatrice » se manifeste aussi dans une frange de la littérature contemporaine qui ne se reconnaît pas complètement dans la lignée de la littérature postmoderne. Ces textes que l'on peut ranger dans la catégorie de la littérature « commerciale » ou « à prix littéraires », ces textes éminemment lisibles qui perpétuent l'usage du récit ou de la description, faut-il les considérer comme étant beaucoup moins aptes que la littérature soucieuse d'innovation formelle à fournir des contre-récits ? Peut-on admettre comme faisant partie de la littérature « contre-narrative » valorisée par Salmon des récits qui, tout en s'appuyant sur des ressorts narratifs « immersifs », auraient pour finalité de s'opposer au formatage des esprits propre au storytelling ? Peut-on être captivé par une histoire et en même temps éprouver l'adhésion qu'elle requiert comme une forme de croyance dans laquelle on peut plonger sans pour autant faire sombrer toute espèce d'esprit critique ? L'immersion, cet effet induit par les narrations traditionnelles, que Jean-Marie Schaeffer a théorisée dans son ouvrage *Pourquoi la fiction ?*⁹ et dont il déclare qu'elle est une forme de connaissance du monde, peut-elle fonctionner comme un vecteur de distanciation critique capable de contrecarrer l'effet de leurre provoqué par le storytelling ?

Nous proposons, en guise de réponse partielle à cette vaste question, une analyse de *L'Adversaire*, récit écrit par Emmanuel Carrère en 2000. Dans nombre d'interviews données à la sortie du roman, Carrère précise que son livre n'est pas une fiction : le cadre pragmatique qu'il instaure n'est pas celui de la feintise ludique partagée car il porte sur une affaire pénale des plus sérieuses. Pourtant, *L'Adversaire* relève bien, dans l'esprit de Carrère, d'un genre qui, bien que non-fictionnel, est fondamentalement littéraire. Aussi, nous essaierons de montrer que ce texte plébiscité par le grand public et source de deux adaptations cinématographiques induit une lecture à la fois immersive et non crédule qui joue sur l'articulation entre storytelling et écriture littéraire.

Comme un certain nombre de récits, parus dans les années 1990, analysés par Dominique Viart¹⁰ (*Un fait divers* de François Bon en 1993, *Viol* de Danièle Sallenave en 1997 ou *Mariage mixte* de Marc Weitzmann en 2000), le livre de Carrère trouve son origine dans un fait divers judiciairisé ayant défrayé la chronique française au début de l'année 1993¹¹.

L'obsession de Carrère pour « l'affaire Romand » — l'auteur a passé six ans de sa vie à s'y intéresser — commence avec la lecture d'un article paru dans *Libération*, le premier d'une longue série.

⁸ Nous songeons par exemple à l'injonction qui est faite aux auteurs, depuis quelques années, d'écrire des ouvrages historiques sous forme de récit, en utilisant les techniques du suspense et de l'émotion sur le modèle du texte de Stephen Greenblatt sur Lucrèce intitulé *The Swerve, How the World Became Modern*, prix Pulitzer 2012.

⁹ Jean-Marie Schaeffer, *Pourquoi la fiction ?*, Paris, Seuil, 1999.

¹⁰ Dominique Viart, « Fictions en procès », dans Bruno Blanckeman, Aline Mura-Brunel et Marc Dambre (dir.), *Le roman français au tournant du XXI^e siècle*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2004, p. 289-303. Nous souscrivons totalement à l'idée exposée par Dominique Viart que si cette génération « [...] n'est pas celle qui pose le soupçon, elle n'en est pas indemne pour autant [...] » (p. 289). Il nous semble toutefois que le roman de Carrère, bien que n'étant pas une fiction, n'échappe pas à la pulsion narrative.

¹¹ *L'Adversaire* a en outre inspiré deux films : *L'Adversaire* de Nicole Garcia et *L'emploi du temps* de Laurent Cantet. Voir à ce sujet l'article de Jacqueline Nacache, « Accidents du personnage : fait divers, fait littéraire, monde filmique (sur l'affaire Romand, *L'Adversaire*, *L'Emploi du temps*), *La Fabrique du personnage*, Françoise Lavocat et Régis Salado (dir.), Paris, Champion, 2007, p.385-399.

Le matin du samedi 9 janvier 1993, pendant que Jean-Claude Romand tuait sa femme et ses enfants, j'assistais avec les miens à une réunion pédagogique à l'école de Gabriel, notre fils aîné. Il avait cinq ans, l'âge d'Antoine Romand. Nous sommes allés ensuite déjeuner chez mes parents et Romand chez les siens, qu'il a tués après le repas. J'ai passé seul dans mon studio l'après-midi du samedi et du dimanche, habituellement consacrés à la vie commune, car je terminais un livre auquel je travaillais depuis un an : la biographie du romancier de science-fiction Philip K. Dick. Le dernier chapitre racontait les journées qu'il a passées dans le coma avant de mourir. J'ai fini le mardi soir et le mercredi matin lu le premier article de *Libération* consacré à l'affaire Romand¹².

L'article de *Libération* en question (reproduit en annexe, à la suite de cette étude) est écrit par la journaliste Florence Aubenas, connue pour sa pratique d'un journalisme dit « immersif », dans le numéro du journal datant des samedi 16 et dimanche 17 janvier 1993 et il emprunte, à n'en pas douter, la forme d'un récit qui requiert l'adhésion du lecteur.

Le premier paragraphe est un classique début *in medias res* : Jean-Claude Romand se réveille « doucement, tout doucement » du coma. Ce début quelque peu énigmatique n'est toutefois pas suivi d'explications car, si on apprend certes que Romand a tenté de se suicider et que sa famille a été retrouvée assassinée, le lien entre ces assassinats et Jean-Claude Romand est passé sous silence alors que le titre de l'article et son sous-titre présentent Romand comme l'assassin de sa famille. De fait, l'explication attendue est remplacée par la révélation du secret de Jean-Claude Romand, sa « double vie », véritable *coup de théâtre* mis en scène par la phrase « d'un coup, [...] c'est une existence qui bascule ». Le récit établit implicitement un lien de causalité entre les crimes et le secret qui, dans la mesure où il demeure obscur, attise la curiosité du lecteur. Très fortement immersif, ce premier paragraphe est complété par deux longues séquences. La première est une longue analepse qui porte sur la période précédant la « résurrection » de Romand. Il s'agit tout d'abord de camper le décor : ce crime horrible a eu lieu dans un espace, le pays de Gex, présenté comme « la terre promise » d'une « tribu dorée » dont le couple Romand fait partie depuis dix ans. Vient ensuite la présentation des personnages : Jean-Claude est médecin et Florence pharmacienne. Ils se sont rencontrés, mariés et ont eu deux enfants. Le ton adopté par la journaliste est celui, intimiste et familial, d'un habitant du pays de Gex qui les aurait bien connus : Florence « a tenu à ce que les enfants s'inscrivent dans le privé » ; elle assiste à une séance de l'association des parents d'élèves avant de « filer » faire le catéchisme avec le « Père Michel » ; elle arbore un sourire et une élégance qui « font la fierté du pays ». Dans la mesure où elles relèvent du discours indirect libre, les informations collectées par la journaliste auprès de l'entourage du couple n'apparaissent pas entre guillemets dans cette séquence et semblent pleinement assumées par l'énonciateur. Puis le récit se resserre sur la personnalité de Romand : selon ses amis, dont les témoignages apparaissent cette fois-ci entre guillemets et en italique, Romand ressemble aux arbres du Jura, son pays natal : comme eux il est « solide et silencieux ». C'est un homme auquel on se confie, un homme humble, intelligent, travailleur. À nouveau, le discours rapporté propre au compte rendu journalistique se mue imperceptiblement en discours indirect libre : « Ensemble, à Lyon, ils ont bûché leur première année ». La voix de la journaliste se confond avec celle des amis de Jean-Claude, de sorte que leurs avis convergent à propos de la personnalité stable et solide du docteur Romand. Le lecteur n'a aucune raison de ne pas croire à ce qu'on lui dit. Pourtant, cette image de Romand avant le drame s'oppose en tous points à ce que découvrent le procureur et les enquêteurs sur la « double vie de Romand » (seconde longue séquence de l'article). L'énigme est celle d'une antithèse inconciliable et la figure romanesque de « *Dr Jekyll and Mr Hyde* » se profile derrière l'étrange cas du Docteur Romand. Le style de l'article est d'ailleurs pour beaucoup dans cette

12 Emmanuel Carrère, *L'Adversaire*, Paris, P.O.L., 2000, p. 9.

allusion à l'étrange figure du double. L'antéposition des compléments attributifs « Occupé par un autre, ce bureau... » et « Jamais vu, ce chercheur » dramatise l'imposture de celui qu'on a de plus en plus envie d'appeler « un personnage » et dont la deuxième vie semble avoir été en réalité hantée par un vide — l'adjectif est répété dans la dernière phrase du paragraphe — que personne ne parvient à comprendre, ni les parents de Florence, qui se demandent ce qu'il pouvait bien faire pendant toutes les journées où il disait travailler à l'OMS, ni ses prétendus confrères qui ne conçoivent pas comment un jeune homme brillant a pu s'inscrire pendant douze ans en deuxième année de médecine sans jamais passer ses examens. Le dernier paragraphe de l'article opère enfin un retour sur les crimes. Les faits sont racontés au présent de narration par un narrateur apparemment omniscient et certainement méticuleux : « La veille, le 8 janvier, Florence sort acheter du pain etc. ». Mais il est frappant de constater que, dans ce dernier paragraphe, toutes les informations délivrées par Florence Aubenas sont inexactes : la reconstitution ultérieure du crime montrera que Romand a commencé par tuer sa femme, la nuit du vendredi soir, avec un rouleau à pâtisserie ; ce n'est que le lendemain matin qu'il a tué ses enfants avec le 22 Long Rifle puis ses parents, dans la foulée, après le déjeuner, avant de retrouver son amie Chantal le soir à Paris. Le style utilisé par la journaliste, un style simple, factuel et dénué de toute visée littéraire (« il vide sur eux le chargeur », « il lui écrase la tête », « il part vers Paris », « il l'entraîne dans la forêt », « il la regarde », « il file sans un mot », « il a rechargé l'arme », « il tire à nouveau », « il arpente les pièces », « il craque une allumette »), ce style qui plonge immédiatement le lecteur au cœur de la scène de crime repose en fait sur une reconstitution truffée d'erreurs comme si le but — immerger le lecteur dans l'horreur d'un fait réel — justifiait la part d'invention qui sous-tend le récit. Quel est le but de cette narrativisation du crime de Romand ? Florence Aubenas ne semble pas vouloir faire adhérer le lecteur à une interprétation précise du mobile : folie, crime passionnel ou autre. Il n'empêche que la mise en récit du fait divers articule ce dernier à une forme d'interprétation causale beaucoup plus subtile.

Le récit de Florence Aubenas est parfaitement clos : un certain Jean-Claude Romand est « mort dans les flammes » (dernière phrase de l'article), qui vient de « ressusciter » après quelques jours de coma. Le mot « résurrection », l'allusion à la terre promise du pays de Gex, devenue implicitement « paradis perdu », voire « enfer » — si on pense aux flammes —, de même que l'image d'un Jean-Claude Romand confesseur font planer une aura de sacralité sur le fait divers. Telle que la présente la journaliste, l'affaire Romand relève du « trouble de la causalité » analysé par Roland Barthes dans la section de ses *Essais Critiques* consacrée à la structure du fait divers :

[La causalité du fait divers] est sans cesse minée par des forces qui lui échappent ; troublée sans cependant disparaître, elle reste en quelque sorte suspendue entre le rationnel et l'inconnu, offerte à un étonnement fondamental ; distante de son effet (et c'est là, en fait divers, l'essence même du notable), la cause apparaît fatalement pénétrée d'une force étrange¹³ [...].

L'article de Florence Aubenas suggère l'idée d'une dimension tragique vers laquelle ferait signe l'étrange causalité de l'affaire Romand. Aussi Carrère déclare-t-il avoir été littéralement hanté par ce « storytelling tragique » pendant les mois qui suivent le fait divers, au point d'envoyer à Romand, six mois après le crime, la lettre que voici, et qui figure dans *L'Adversaire* :

Monsieur,
Ma démarche risque de vous heurter. Je cours ma chance tout de même.

13 Roland Barthes, *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1964, p. 194.

Je suis écrivain, auteur à ce jour de sept livres dont je vous envoie le dernier paru. Depuis que j'ai appris par les journaux la tragédie dont vous avez été l'agent et le seul survivant, j'en suis hanté. Je voudrais, autant qu'il est possible, essayer de comprendre ce qui s'est passé et en faire un livre — qui, bien sûr, ne pourrait paraître qu'après votre procès.

Avant de m'y engager, il m'importe de savoir quel sentiment vous inspire un tel projet. Intérêt, hostilité, indifférence ? Soyez sûr que, dans le second cas, j'y renoncerais. Dans le premier, en revanche, j'espère que vous consentirez à répondre à mes lettres et peut-être, si cela est permis, à me recevoir.

J'aimerais que vous compreniez que je ne viens pas à vous poussé par une curiosité malsaine ou par le goût du sensationnel. Ce que vous avez fait n'est pas à mes yeux le fait d'un criminel ordinaire, pas celui d'un fou non plus, mais celui d'un homme poussé à bout par des forces qui le dépassent, et ce sont ces forces terribles que je voudrais montrer à l'œuvre.

Quelle que soit votre réaction à cette lettre, je vous souhaite, monsieur, beaucoup de courage, et vous prie de croire à ma très profonde compassion.

Emmanuel Carrère¹⁴

La dimension tragique de l'événement est explicitement donnée à lire dans le choix du mot « agent » qui renvoie à une causalité diffuse aux connotations philosophiques, voire théologiques. Cette causalité est associée, un peu plus loin, à des « forces terribles » qui dépassent l'homme et œuvrent mystérieusement à travers lui. La fascination de l'écrivain pour ces forces tragiques n'est pas, dit-il, le signe d'une curiosité malsaine : cette forme d'attirance quasiment magique qui l'habite n'est pas réductible à la fascination provoquée par un crime monstrueux et spectaculaire. La hantise de Carrère est celle d'un homme qui se sent concerné : l'écrivain éprouve à la fois terreur et pitié ; il sent une forme d'empathie avec ce qui, dans la vie de Romand, fait écho à sa propre existence de père et d'écrivain. La lumière que l'écrivain pourrait faire sur la tragédie de Romand dépasse par ailleurs le domaine de la justice humaine et va au-delà du jugement émis par une Cour d'Assises. La causalité tragique concerne l'homme des profondeurs, celui qui enfonce les interdits les plus puissants et qui est tapi quelque part en chacun de nous. Bref, le « storytelling tragique » est un des fils conducteurs du livre de Carrère dont le titre, *L'Adversaire*, un des noms bibliques de Satan, désigne cette dimension sacrale. Pourtant, ce storytelling tragique — dont l'efficacité est étonnante — produit paradoxalement un récit auquel Carrère, son auteur, ne croit plus vraiment quand il l'écrit.

Dans plusieurs interviews, l'auteur insiste sur la difficulté qu'il a éprouvée à écrire ce livre et à se situer en tant qu'auteur face à ce qu'il raconte. Dominique Viart décrit très justement cette perturbation de la fonction narrative non pas comme une

déstabilisation formelle — comme celles pratiquées dans les décennies précédentes au titre de l'expérimentation littéraire — mais [comme] une perturbation induite par le vacillement de la fonction idéologique. En effet, non seulement le narrateur-auteur intervient fréquemment dans le texte, mais il le fait pour manifester ses doutes, son malaise, ses perplexités¹⁵.

Cette gêne tient à ce que l'auteur-narrateur ne croit pas au récit qu'il fait et qui pourtant est à l'origine de son intérêt pour l'affaire Romand. Paru en 2000, sept ans après les faits et quatre ans après le procès, le roman de Carrère constitue une réflexion passionnante sur le caractère à la fois inévitable et profondément insatisfaisant du storytelling tragique dans l'appréhension d'une affaire criminelle mêlant trouble de l'identité, infanticide et parricide. Cette ambivalence s'incarne, pour le lecteur, dans un double effet d'immersion et de contre-immersion qui fait tout l'intérêt de la lecture de ce roman.

14 Emmanuel Carrère, *op. cit.*, p. 36-37.

15 Dominique Viart, *op. cit.*, p. 293.

Le texte de Carrère comporte une sorte de premier chapitre d'une vingtaine de pages où le narrateur adopte le point de vue de Luc Ladmiral, le meilleur ami de Jean-Claude Romand, à propos des révélations qui se font jour la semaine suivant le crime. Très fortement dramatisé, truffé de passage au style indirect libre, le récit fait revivre au lecteur la sidération qui fut celle des amis de Romand :

Pour les Ladmiral ces journées se sont déroulées comme une épreuve surnaturelle. Les disciples de Jésus l'ont vu arrêté, jugé, supplicié comme le dernier des criminels et pourtant, même si Pierre a trébuché, ils ont continué à croire en lui. Le troisième jour ils ont su qu'ils avaient eu raison de tenir bon. Cécile et Luc ont lutté de toutes leurs forces pour tenir bon. Mais le troisième jour ils ont dû admettre que leur espérance était vaine et qu'il allait falloir vivre avec ça : non seulement la perte de ceux qui étaient morts, mais le deuil de la confiance, la vie tout entière gangrénée par le mensonge.

S'ils avaient pu, au moins, protéger leurs enfants ! Se contenter de leur dire, c'était déjà assez affreux, qu'Antoine et Caroline avaient péri dans un incendie avec leurs parents. Mais il ne servait à rien de chuchoter. En quelques heures, le pays a été envahi de journalistes, de photographes, de techniciens de télévision qui harcelaient tout le monde, même les écoliers. Dès le mardi ceux-ci savaient tous qu'Antoine, Caroline et leur maman avaient été tués par leur papa qui avait ensuite mis le feu à leur maison. Beaucoup, la nuit, se sont mis à rêver que leur maison brûlait et que leur papa faisait comme celui d'Antoine et Caroline. Luc et Cécile s'asseyaient au bord des matelas qu'on avait traînés les uns à côté des autres car plus personne n'osait dormir seul, on se serrait à cinq dans la chambre des parents. Sans savoir encore quoi expliquer, ils berçaient, câlinaient, essayaient au moins de rassurer. Mais ils sentaient bien que leurs paroles n'avaient plus le pouvoir magique d'avant. Un doute s'était insinué, que rien, sinon le temps ne pourrait déraciner. Cela voulait dire que leur enfance leur était volée, aux enfants et à eux, leurs parents, que plus jamais les petits ne s'abandonneraient dans leurs bras avec cette miraculeuse confiance qui est miraculeuse, mais normale, à leurs âges, dans des familles normales, et c'est en pensant à cela, à ce qui avait été irrémédiablement détruit, que Luc et Cécile ont commencé à pleurer¹⁶.

Proche du thrène, sorte de lamentation funèbre, ce passage identifie la révélation du crime à la « chute » : l'innocence, la confiance, la foi appartiennent désormais à un passé englouti. Les révélations récentes ont poussé la famille Ladmiral hors du paradis dans lequel elle vivait jusque-là.

Après ce premier chapitre, qu'il présente comme une ébauche de roman demeurée inachevée, Carrère évoque à la première personne du singulier les débuts de son obsession pour l'affaire Romand et les courriers échangés par le détenu et lui-même à partir de 1995. Mais le récit emprunte très vite le style de la chronique judiciaire dont on connaît les accointances avec la littérature. Cette forme est utilisée par Carrère de façon très souple, le compte rendu de l'audience — questions posées par le procureur et l'avocat, réponses et réactions de l'accusé — cédant sans cesse le pas à de longs passages narrativisés portant sur le passé de Jean-Claude Romand et à des commentaires personnels de Carrère sur ce passé et sur le procès. Le tout crée une impression de très grande fluidité, de sorte que le lecteur est littéralement plongé dans l'univers « Romand » tel que le chroniqueur le restitue au fil des jours d'audience.

Les passages où la chronique judiciaire associe le lecteur à une certaine interprétation « tragique » de l'histoire de l'accusé sont très nombreux. Ainsi, dans la séquence narrative consacrée à l'enfance de Romand, Carrère évoque les deux grossesses extra-utérines de sa mère :

16 Emmanuel Carrère, *op. cit.*, p. 17-19.

L'hystérectomie a été camouflée en appendicite mais, les deux fois, il a déduit de l'absence de sa mère, du chuchotement sinistre dans lequel on prononçait le mot « hôpital », qu'elle était morte et qu'on lui cachait cette mort¹⁷.

Si le narrateur évoque un souvenir d'enfance raconté par l'accusé, l'adjectif « sinistre » introduit son point de vue à lui : Carrère éprouve de l'empathie pour cet enfant auquel les adultes apprennent le mensonge. Plus loin, Carrère décrit les longues promenades en forêt qui occupaient les journées de Jean-Claude Romand :

Du chemin de crête se découvrent le pays de Gex, le Léman et, par temps clair, les Alpes. Il avait devant lui la plaine civilisée où vivaient le docteur Romand et ses pareils, derrière lui le pays de combes et de sombres forêts où s'était déroulée son enfance solitaire¹⁸.

La plaine civilisée s'oppose dans cette phrase au paysage sombre où Romand a vécu enfant. Le crime sauvage plonge ses racines dans le paysage sombre de l'enfance : la description des lieux ancre subtilement le crime dans le passé malheureux d'un enfant solitaire. Carrère utilise par ailleurs une image récurrente pour dire la vie de Romand : celle du chemin. Il est certain, comme le rappelle Dominique Rabaté, que la rêverie sur le vide et sur le blanc des montagnes du pays de Gex entretient une affinité secrète avec l'activité de l'écrivain créateur de mondes¹⁹. Mais ces espaces enneigés sont parcourus de sentiers qui décrivent le cheminement de Romand vers le vide, l'absence à soi et aux autres. C'est après ne pas s'être présenté à un examen en fin de deuxième année de médecine que la vie de Romand a basculé dans le mensonge :

D'un côté s'ouvrait le chemin normal, que suivaient ses amis et pour lequel il avait, tout le monde le confirme, des aptitudes légèrement supérieures à la moyenne. Sur ce chemin il vient de trébucher mais il est encore temps de se rattraper, de rattraper les autres [...]. De l'autre, ce chemin tortueux du mensonge dont on ne peut même pas dire qu'il semble à son début semé de roses tandis que l'autre serait encombré de ronces et rocailleux comme le veulent les allégories²⁰.

Quelques mois après cet examen, alors que Romand est enfermé dans sa chambre sans voir personne depuis longtemps, son meilleur ami vient le chercher pour le tirer de son marasme : un chemin s'ouvre à nouveau devant lui pour reprendre une vie normale, qui exige que Romand reconnaisse son mensonge ; or Romand déclare à son ami qu'il a un cancer : « le destin avait voulu qu'il attrape le mensonge et ce n'était pas sa faute s'il l'avait attrapé²¹. »

Carrère décrit le vide qu'est devenue la vie de Romand lorsqu'il quitte sa maison, le matin, pour aller soi-disant travailler, en s'appuyant encore sur la métaphore du chemin :

Il retournait à l'absence, au vide, au blanc, qui n'étaient pas un accident de parcours mais l'unique expérience de sa vie. Il n'en a jamais connu d'autre, même avant la bifurcation²².

17 *Ibid.*, p. 52.

18 *Ibid.*, p. 97.

19 Dominique Rabaté, « Figures de la disparition dans le roman contemporain », dans Wolfgang Asholt et Marc Dambre (dir.), *Un retour des normes romanesques dans la littérature française contemporaine*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2010, p. 68.

20 Emmanuel Carrère, *op. cit.*, p. 76.

21 *Ibid.*, p. 82.

22 *Ibid.*, p. 101. Étienne Rabaté, dans son article « Lecture de *L'Adversaire* d'Emmanuel Carrère » (dans Matteo Marjorano (dir.), *Le Goût du roman. La prose française : lire le présent*, Bari, Graphis, 2002, p. 120-133), met en lumière l'obsession d'Emmanuel Carrère pour la « bifurcation » : « il y a un moment, un point qui

Romand n'a pas choisi son destin : le mensonge, le vide planaient sur lui comme une menace avant même qu'il n'ait emprunté le chemin du mensonge. Et c'est parce qu'il s'engage dans cette voie que Romand est conduit, dix-huit ans plus tard, à massacrer sa famille. Sa mythomanie est moins une maladie qu'une sorte de malédiction.

Pourtant, au fur et à mesure que le récit construit le destin tragique de Romand comme une fable captivante, cohérente et crédible, Carrère déconstruit ce qui constitue le fondement même de son récit : il semble ne pas adhérer à l'histoire qu'il est en train de raconter.

La chronique judiciaire de Carrère rend compte de certains éléments qui font dysfonctionner la cohérence du storytelling. En effet, Romand rapporte, au cours du procès, des versions des faits qu'il n'avait pas évoquées pendant l'instruction, particulièrement longue par ailleurs : il déclare ainsi, brusquement, ne pas s'être présenté à l'examen de médecine de 2^e année ayant fait basculer sa vie dans le mensonge, car il venait d'apprendre la tentative de suicide d'une amie qui, amoureuse de lui, s'était vue repoussée peu de temps auparavant. Quand le juge l'interroge sur l'identité de ladite jeune fille, Romand refuse de parler par respect, dit-il, pour sa famille. À ce moment précis, le récit tragique est subrepticement parasité par un autre récit, le récit psychiatrique, qui fait de l'affaire Romand l'illustration d'une « pathologie narcissique grave avec mythomanie, froideur affective et investissement massif des apparences au détriment de la profondeur²³ ». À un autre moment du procès, Romand est soupçonné par sa belle-famille d'avoir tué son beau-père, quelques années plus tôt, pour profiter de l'argent versé par l'assurance à la famille endeuillée. Romand prend Dieu à témoin qu'il n'est pour rien dans cette mort mais l'auteur intervient ainsi dans le récit :

ce n'est pas du tout pareil d'être le héros d'une tragédie, poussé par une fatalité obscure à commettre des actes suscitant terreur et pitié, et un petit escroc qui, par prudence, choisit ses dupes, des personnes âgées et crédules, dans le cercle familial, et qui pour préserver son impunité pousse son beau-père dans l'escalier. Or, si ce crime n'est pas prouvé, le reste est vrai : Romand est *aussi* ce petit escroc et il lui est beaucoup plus difficile d'avouer cela, qui est sordide et honteux, que des crimes dont la démesure lui confère une stature tragique²⁴.

L'adverbe *aussi* fait coexister deux récits : celui du héros tragique et celui de l'escroc. Lequel faut-il donc croire ?

La gêne que Carrère dit avoir sentie dès le premier jour du procès est symptomatique du choix qu'il a fait d'adhérer à la version tragique. Alors qu'il est assis derrière la mère de Florence Romand, il dit à son propos :

J'aurais pu, en tendant le bras, toucher son épaule, mais un abîme me séparait d'elle qui n'était pas seulement l'intolérable intensité de sa souffrance. Ce n'était pas à elle et aux siens que j'avais écrit, mais à celui qui avait détruit leurs vies. C'est à lui que je croyais devoir des égards parce que, voulant raconter cette histoire, je la considérais comme son histoire. C'est avec son avocat que je déjeunais. J'étais de l'autre côté²⁵.

fait passer d'une réalité à une autre, qui fait entrer dans un monde parallèle, un scénario du réel différent » (p. 126). La bifurcation, motif également présent dans la légende d'Edipe, correspond au moment où Edipe croise Laïos sur un chemin et tue son père sans savoir qu'il accomplit par là le destin prophétisé par l'oracle à sa naissance.

²³ Voir le commentaire des expertises psychiatriques par Denis Toutenu et Daniel Settelen dans *L'affaire Romand : le narcissisme criminel. Approche psychologique*, Paris L'Harmattan, 2003.

²⁴ Emmanuel Carrère, *op. cit.*, p. 108.

²⁵ *Ibid.*, p. 48-49.

Le storytelling tragique ne va pas sans entraîner des conséquences morales que Carrère est capable de mettre en lumière dans le mouvement d'une écriture désireuse de faire sentir au lecteur la puissance de la fable tragique et ses limites.

Mais c'est surtout le fait d'être confronté à une autre croyance, à la fois différente et semblable à la sienne, qui met définitivement en cause l'adhésion de Carrère au storytelling tragique : cette croyance est celle des visiteurs de prison, fervents catholiques qui voient dans l'histoire de Romand, condamné à perpétuité, l'illustration d'une destinée mystique marquée par le péché et la rédemption. Ce nouveau récit, Romand, le mythomane, le tient désormais sur lui-même, après le procès, à l'intention de ceux qui, comme lui, font partie d'un groupe catholique de prière appelé les Intercesseurs :

L'épreuve de l'incarcération [Romand témoigne de son expérience, sous l'anonymat, dans le bulletin du groupe] mais surtout celles du deuil et de la désespérance auraient dû m'éloigner définitivement de Dieu. Les rencontres d'un aumônier, d'une visiteuse et d'un visiteur qui savent merveilleusement écouter, parler simplement sans juger, m'ont sorti de l'exil qui représente une souffrance indicible, coupant toute relation avec Dieu et le reste de l'humanité. Aujourd'hui je sais que ces mains tendues providentielles ont été pour moi les premières manifestations de la grâce divine²⁶.

Carrère n'a-t-il pas cru aux signes qui faisaient de l'histoire de Romand un récit tragique le concernant en tant qu'homme et écrivain de la même façon que les visiteurs croient au récit d'une rédemption qui les touche en tant que chrétiens ? L'auteur ne tire pas de conclusions quant à l'adhésion des visiteurs de prison au nouveau récit de Romand :

Le témoignage écrit à l'instigation de Bernard restait ouvert, en revanche, sur ma table. Dans sa langue de bois catholique, je le trouvais, lui, réellement mystérieux. Au sens mathématique : *indécidable*²⁷.

L'adhésion à la fable chrétienne ne concerne pas l'auteur de *L'Adversaire* : cette question demeure en suspens pour mieux resurgir dans *Le Royaume*, dont les premières pages évoquent par ailleurs la présence du dossier Romand dans les placards de l'auteur. Peut-on vivre et écrire sans croire — du moins pour un temps — aux histoires qui configurent l'expérience humaine ? Le lecteur de *L'Adversaire* éprouve la puissance d'une fable inévitable, au sens où seul le storytelling tragique semble pouvoir figurer la causalité troublante du fait divers. La force immersive de la fable et son discrédit ne sont pas dissociables. Ce double mouvement : nécessité de croire, et impossibilité de croire jusqu'au bout, immersion et contre-immersion, est très certainement ce qui distingue le récit littéraire fait par Carrère du storytelling journalistique.

ANNEXE

Florence Aubenas, « La double vie consumée de Jean-Claude Romand », *Libération*, (rubrique « Société — Meurtres »), samedi 16- dimanche 17 janvier 1993

Pour sa femme, ses enfants et ses parents, il a toujours été un médecin brillant, chercheur pour l'OMS à Genève. Il les a tués. Puis, deux jours après, a tenté de se suicider en incendiant la maison.

²⁶ *Ibid.*, p. 217.

²⁷ *Ibid.*, p. 220.

Les pompiers l'ont sauvé. Alors qu'il sort du coma, l'enquête révèle que depuis des années il escroquait ses proches.

Prévessins, envoyée spéciale

Doucement, tout doucement, il semble ressusciter. Conduit lundi à l'aube à l'hôpital de Genève, Jean-Claude Romand paraissait avoir à peine un lendemain à vivre. Les pompiers viennent alors de le tirer de sa villa en flammes, à Prévessins, petit bourg français blotti contre la frontière suisse. Cette nuit-là Jean-Claude Romand a avalé de l'essence, des médicaments aussi peut-être. Puis il a calfeutré les portes, les fenêtres, allumé un brasier. À côté de lui, sur le lit conjugal, les pompiers découvrent sa femme, Florence, morte. Et dans la chambre des enfants, deux cadavres carbonisés. Pour le survivant, « *état critique et coma profond* », diagnostiquent pendant trois jours les médecins suisses. Trois jours au cours desquels l'autopsie révèle que Florence Romand et les enfants ont été assassinés. D'autres enquêteurs, plus haut, vers le Jura, découvrent ensuite les parents de Jean-Claude, dans la maison familiale. Morts eux aussi. Puis, d'un coup, lors d'une banale vérification, c'est une existence entière qui bascule. « *Jean-Claude Romand avait une double vie dont il était seul à connaître l'existence*, explique Jean-Yves Coquillat, premier substitut au tribunal de Bourg-en-Bresse. *Ni ses intimes, ni même sa femme, ne l'ont soupçonné pendant vingt ans.* » Et dans un lit blanc, à l'hôpital de Saint-Julien-en-Genevois, où l'amélioration de son état a permis son transfert, c'est cet homme-là qui va se réveiller, celui que les enquêteurs s'approprient à entendre en début de semaine prochaine.

En bordure de la Suisse, le « pays de Gex », vert et vallonné, ne ressemble à rien d'autre dans le département de l'Ain. Depuis les années soixante s'y est installée une tribu dorée de cadres supérieurs, de fonctionnaires internationaux, de commerçants aisés, qui jouent à saute-frontières entre les salaires suisses et l'art de vivre français. D'emblée, entre soi, on s'y tutoie, on s'y embrasse, on s'y reçoit. On y affiche sans façons — « à l'américaine », dit-on — des maisons et des voitures au luxe tranquille. Lorsque les Romand y arrivent en 1984, ils semblent y avoir trouvé leur terre promise.

Le jeune couple n'a bien sûr alors qu'un petit appartement et une Volvo. Mais lui compte bien asseoir sa réputation de chercheur, qu'il dit prometteuse, au sein de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) à Genève. Elle est pharmacienne. Leur vie se décline, nette et pimpante, comme un faire-part. Il y a leur rencontre dans le Jura, dont il est originaire d'une famille modeste et où elle passait ses vacances. Puis leurs études à Lyon, dans les années soixante-dix. Leur mariage en 1980. Le diplôme de Jean-Claude en 1983. Puis la naissance de Caroline en 1985 et celle d'Antoine en 1987. En 1990, ils s'installent enfin dans une villa, roulent en BMW. Florence a tenu à ce que les enfants soient inscrits dans le privé, à l'institut St-Vincent, tout à côté de Prévessins, une des écoles les plus choyées du département. Elle y assure d'ailleurs un rôle actif dans l'association des parents d'élèves avant de filer sur le catéchisme à Prévessins, avec le Père Michel, ou aider à la pharmacie où elle fait des remplacements. Et tout cela avec un de ces sourires, une de ces élégances qui font la fierté du pays de Gex.

Jean-Claude, lui, est plutôt discret. « *Solide, silencieux, les pieds bien sur terre comme un sapin de son Jura* », dit un de ses amis. Son assurance et sa stature de chercheur lui ont valu auprès de ses parents — dont c'est le fils unique — et dans sa belle-famille, le rôle de confesseur. Pour un problème de santé, c'est à lui qu'on confie son corps. Pour un problème d'argent, c'est à lui qu'on confie son compte. À Prévessins il fréquente surtout le milieu médical. Il est abonné à toutes les revues spécialisées, débat sur la culture cellulaire. Un soir, autour d'un dîner intime, on l'interroge sur ses études. « *Je n'ai jamais voulu vous le dire, cela aurait paru prétentieux. Mais j'ai été reçu cinquième à l'internat de Paris* », annonce tranquillement Jean-Claude à l'assemblée. Même sa femme Florence est ébahie. Mais chacun applaudit. « *C'était tellement dans sa nature de ne pas se vanter que, pour nous, cela confortait encore une image que nous avions de lui* », se souvient un des convives, ami de la Faculté de Romand. Ensemble, à Lyon, ils ont bûché leur première année. Mais seul Jean-Claude l'a eue. « *Il était très doué, très bossueur, vraiment bon dans les matières scientifiques* », se souvient le copain. À une année d'écart, les deux amis se suivent de stages en amphithéâtres. « *On ne parlait pas spécialement de résultat, reprend l'ami. Mais il y avait toujours des photocopiés et des notes plein sa chambre d'étudiant à Lyon.* »

« *Dans sa vie professionnelle aussi, Jean-Claude Romand a mis plus d'énergie à s'inventer une activité qu'il ne l'aurait fait à travailler réellement* », explique le substitut Coquillat. Car c'est à l'OMS que se sont tout naturellement d'abord rendus les enquêteurs de la gendarmerie, après la

découverte des meurtres. Jean-Claude Romand, inconnu. Occupé par un autre, ce bureau dont il désignait les fenêtres avec fierté, en passant en voiture avec ses enfants. Jamais vu, même à la bibliothèque, ce chercheur qui propose à ses confrères de leur ramener des photocopies d'articles médicaux. Dans la villa de Prévessins, les enquêteurs découvrent un operator Telecom, ces petits appareils qu'on porte à la ceinture et qui « bipe » lorsque quelqu'un cherche à vous joindre. « *Il disait qu'il n'était pas souvent à son bureau, explique un parent de Florence. Mais maintenant on se demande ce qu'il pouvait bien faire, pendant toutes ces journées où il disait travailler au laboratoire, assister à des conférences, à Genève ou à l'étranger.* »

Puis les enquêteurs sont remontés à Lyon. Si le docteur de Prévessins a bien réussi sa première année, il s'est inscrit douze ans de suite, sans jamais se présenter à l'examen. « *Le pire c'est qu'il aurait été tout à fait capable de réussir, s'exclame un de ses confrères. C'est pour cela que je n'arrive pas encore à y croire. En plus il avait la vocation.* » « *Ce qui est aussi incroyable, c'est qu'il n'a jamais cherché à escroquer davantage que pour assurer l'équivalent d'un traitement de médecin aisé dans le pays de Gex* » relance perplexe un enquêteur ; et toujours auprès de proches qui lui faisaient une totale confiance. Dans la famille de Florence, on commence à regarder les placements, les petits bouts de terrain, les petits bouts de retraite qu'il disait faire fructifier « en Suisse ». À une amie intime, Chantal, il avait aussi proposé des placements intéressants. En deux ans elle lui avait confié 900.000 francs. C'est elle qu'il a appelée une semaine avant l'incendie pour lui donner rendez-vous le samedi 9 janvier à Paris. A cette date-là le compte en banque de Jean-Claude Romand est vide, vide comme il ne l'a jamais été, vide à ne même plus pouvoir payer la location de la BMW, « *une voiture mise à sa disposition par l'OMS* » disait-il.

La veille, le 8 janvier, Florence sort acheter du pain. Comme d'habitude, elle en veut un « *qui dure le week-end* » pour tous les goûters des enfants. Un signe de la main, son sourire, elle disparaît. Dans la soirée, la BMW se gare devant la villa. Jean-Claude Romand en sort, se dirige vers la chambre. Il vide sur eux le chargeur d'un 22 Long Rifle. Lorsque Florence s'approche il n'a plus de balle. Il lui écrase la tête. Puis il part vers Paris. Chantal l'attend, elle ne sait rien, elle parle placement. Il l'entraîne dans la forêt de Fontainebleau et l'asperge de gaz lacrymogène. Chantal le supplie de l'épargner. Il la regarde longuement, la reconduit chez elle. Puis il file sans un mot dans le Jura, chez ses parents. Il a rechargé l'arme. Il tire à nouveau, puis avant de repartir, borde les deux cadavres. Dimanche, Jean-Claude Romand est seul dans sa villa de Prévessins. Pendant vingt heures il arpente les pièces. A quatre heures du matin il craque une allumette. Dans la BMW on a retrouvé un mot sur le pare-brise : « *Un accident et une injustice peuvent provoquer la folie. Pardon Chantal.* » Jusqu'à son audition il y a deux jours elle le croyait encore chercheur, victime d'une cabale à l'école privée Saint-Vincent. Elle le croyait encore cet autre Jean-Claude Romand qui lui, est mort dans les flammes.

Guiomar HAUTCŒUR

Université Denis-Diderot-Paris 7